

BILLET MUNICIPAL

Enfance, jeunesse et seniors: une politique dynamique

La cohérence d'une politique en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des seniors est indispensable au bien vivre dans une commune. A Epalinges, cette politique se caractérise par la mise en lien dynamique des institutions concernées.

Pierre Jolliet
Municipal

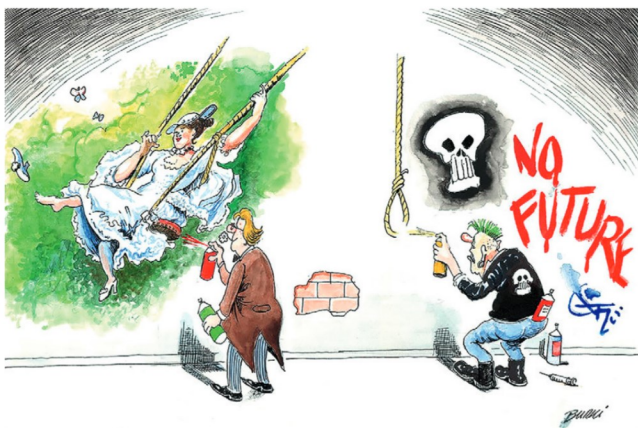


Enfance et jeunesse

L'Association d'Accueil de l'Enfance d'Epalinges (AAEE) assure l'accueil préscolaire et parascolaire jusqu'à l'âge de 10 ans. A partir de cet âge, c'est le Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP), dépendant de la Commune, qui est chargé d'assurer les prestations d'accueil parascolaire. La bibliothèque communale a également été intégrée dans l'accueil parascolaire. Ces trois partenaires collaborent au quotidien dans une relation de confiance avec la direction de l'établissement scolaire et la Municipalité.

Un observatoire de la cohabitation a été créé afin de prévenir les incivilités en anticipant les problèmes. Cet observatoire permet notamment de faciliter la coordination des instances concernées, qu'il s'agisse d'un problème de voisinage causé par un groupe de jeunes trop bruyants, de déprédation sur le domaine public, etc. Il est composé de trois partenaires différents: la gendarmerie, le CAP et un coordinateur indépendant et neutre. L'observatoire collabore étroitement avec la direction de l'école, les TL et d'autres partenaires en cas de nécessité.

Quelques réalisations sont encore indispensables afin d'inscrire cette politique en réponse aux besoins futurs et attentes des habitants de notre commune. Dès la rentrée 2021-2022, les devoirs surveillés seront intégrés dans les prestations communales d'accueil parascolaire. En 2023, une nouvelle unité d'accueil parascolaire devrait voir le jour à proximité du collège du Village, et enfin, en 2024, l'extension du complexe scolaire devrait être achevée.



Seniors

La politique de la Municipalité à l'égard des seniors s'inscrit dans le partage de compétences des différents acteurs œuvrant pour les seniors. Une collaboration avec Pro Senectute a permis la mise sur pied du projet «Quartiers Solidaires». Ce projet permet aux seniors de se rencontrer dans le cadre d'activités qui ont été développées à leur attention et avec leur collaboration, grâce à toutes les associations concernées de la commune. Dans un souci de cohérence et afin de pérenniser le projet à la fin du mandat de Pro Senectute, le Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP) a été intégré aux travaux du groupe ressource qui accompagne ce projet.

Parallèlement, le CAP s'est vu confier l'animation sociale des logements protégés de la Croix-Blanche 35 et des discussions sont en cours avec la Coopérative du logement d'Epalinges (CLE) pour que le CAP soit également mandaté pour l'animation des logements protégés en construction à la Girarde.

Cette organisation permet à notre commune de bénéficier d'une politique dynamique originale et cohérente à l'égard des seniors.

Toutes ces initiatives ont malheureusement connu un énorme coup de frein imposé par les conséquences de l'épidémie de Covid-19. Cependant, dans ces temps difficiles, tous les contacts et relations développés dans le cadre de «Quartiers Solidaires» (associations, individus, autorités, etc.) ont suscité rapidement un magnifique élan de solidarité à l'égard des personnes qui avaient besoin d'aide.

Nous n'en avons toutefois pas encore fini avec les conséquences de ce virus. Mais aujourd'hui déjà la Municipalité tient à remercier toutes les personnes qui se sont engagées bénévolement à titre personnel ou dans le cadre de leur association ou groupement pour accompagner, épauler et protéger les personnes à risque de notre commune.

Des votations atypiques

En cette période électorale, nous ne résistons pas au plaisir de relater trois épisodes originaux concernant des votations au sein de notre commune.



L'ancienne grande salle d'Epalinges. Construite en 1924, elle a été en activité durant une quarantaine d'années. Elle se trouvait à côté du couvert de l'auberge de la Croix-Blanche, devenue la Maison de Commune en 1976. Photo: E. Würigler.

En 1945, les scrutins avaient lieu dans l'ancienne grande salle de la Croix-Blanche. A une époque où l'on ne pratiquait pas encore le suffrage féminin et où le vote par correspondance était inconnu, les citoyens se rendaient personnellement sur place un samedi soir ou un dimanche matin pour y remplir leurs devoirs civiques.

Au mois de septembre 1945, la préfecture de Lausanne adressa à toutes les communes du district une circulaire leur prescrivant d'installer des isolements dans les locaux de vote. Comme Epalinges en était dépourvue, la Municipalité répondit ce qui suit: «Notre grande salle qui, en l'occurrence, sert de local de vote, est suffisamment vaste pour permettre à l'électeur soupçonneux de se mettre à l'abri des regards indiscrets. La Municipalité se

chargerait d'ailleurs de rappeler à l'ordre les électeurs qui feraient preuve d'une curiosité déplacée. Pour ces raisons, la Municipalité ne voit pas l'utilité qu'il y aurait de créer ces isolements, qui entraîneraient une dépense absolument superflue pour notre caisse communale.»

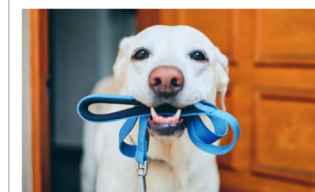
Une vingtaine d'années plus tard, le Conseil communal, qui siégeait dans l'ancien collège de la Croix-Blanche, dut procéder à une votation à bulletin secret. Comme il n'y avait pas d'urne à disposition, le Syndic fit spontanément circuler son chapeau dans l'assemblée pour recueillir les suffrages!

Souhaitant remédier à l'abstentionnisme, le président du Conseil communal projeta en 1971 d'installer le bureau électoral en plein air, devant la nouvelle salle de spectacles, et d'agrémenter le déroulement des opérations par des aubades de la fanfare. Il fut contraint d'y renoncer à la suite d'une interdiction de la préfecture lui rappelant que la loi exigeait des «locaux» de vote.

La Municipalité réagit en offrant par la suite une verrée à tous les citoyens qui s'étaient déplacés lors des dernières votations!

Francis Michon

Chiens en laisse



En période de mise bas, les chiens, grands et petits, peuvent perturber les jeunes animaux sauvages et leurs parents. Dès lors, nous recommandons aux propriétaires de les tenir en laisse, en forêt et dans les pâturages boisés, du 1^{er} mai au 15 juillet.

Notre journal, votre journal

Pour rappel, les sociétés locales ont la possibilité d'insérer dans ce journal tout article et toute date liés à une activité ou à une manifestation. N'hésitez donc pas à adresser votre annonce par voie électronique (lepalinzard@epalinges.ch) pour la prochaine publication de juin 2021, dont le délai rédactionnel est fixé au: **vendredi 15 avril 2021.**



Impressum

Publication officielle de la Commune d'Epalinges

Tél.: 021 785 61 00

Visitez le site internet de la Commune: www.epalinges.ch

Parution trimestrielle

Tirage: 4700 exemplaires

Conception graphique et mise en page: idéssé, Steve Guenat – 1083 Mézières

Imprimé dans le Canton de Vaud par Imprimés Services Sàrl



Intérieur de l'ancienne grande salle préparée pour une séance du Conseil communal en 1964.